

Nouvelles pratiques sociales



Pour une histoire du risque : Québec, France, Belgique, David NIGET et Martin PETITCLERC (dir.), Québec, PUQ / Rennes, PUR, 2012, 366 p.

Jean-Christophe Gascon

Volume 27, numéro 2, automne 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037695ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037695ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gascon, J.-C. (2015). Compte rendu de [*Pour une histoire du risque : Québec, France, Belgique*, David NIGET et Martin PETITCLERC (dir.), Québec, PUQ / Rennes, PUR, 2012, 366 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 309–313. <https://doi.org/10.7202/1037695ar>



COMPTES RENDUS

POUR UNE HISTOIRE DU RISQUE: QUÉBEC, FRANCE, BELGIQUE

David NIGET et Martin PETITCLERC (dir.)

Québec, PUQ / Rennes, PUR, 2012, 366 p.

L'exposition aux risques sociaux fait partie des réalités demeurées longtemps en marge des principaux objets d'intérêts des sciences sociales. Ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'un champ spécifique à l'étude du risque s'est institutionnalisé, avec des sociologues comme Ulrich Beck et Anthony Giddens à l'avant-plan. On cherche alors à se distancer des analyses technoscientifiques du risque, théorisées davantage pour assurer la pérennité du secteur assurantiel que pour rendre compte du risque comme phénomène socio-historique. Beck et Giddens présentent le risque comme phénomène spécifique à la modernité industrielle et à la « modernité avancée ». Pour Giddens, le risque devient une donnée fondamentale de l'organisation des relations sociales à l'époque moderne. Chez Beck, la « modernité avancée » est décrite comme une « société du risque ». Les possibilités d'occurrence d'événements anxigènes se seraient multipliées au point de devenir un *leitmotiv* essentiel de nos relations sociales. Nos vies seraient marquées par la peur du risque; peur de vivre des situations de précarité sociale ou encore de faire les frais des grands événements catastrophiques que sont les guerres, les crises économiques, ou encore les cataclysmes environnementaux. Les institutions sociales de la modernité industrielle, qui peuvent servir à l'occasion de filet social face à ce type d'événements, seraient lourdement affaiblies, amplifiant ainsi le phénomène. Ces débats autour du concept de risque, bien que stimulants, ont davantage porté sur des tensions théoriques propres à l'étude sociologique du présent, du rapport sociologique entre la « modernité » et ce que l'on appelle la « modernité avancée » ou « post-modernité ». Du coup, les historien.ne.s y sont très peu intervenu.e.s. Le constat d'une nécessité de confronter les

théories du risque aux méthodes de recherches historiennes a motivé la publication de cet ouvrage, codirigé par Martin Petitclerc et David Niget. Issu d'une collaboration entre chercheur.e.s du Québec et de l'Europe francophone, il regroupe 15 études qui confrontent le concept de risque à des cas empiriques provenant de l'historiographie du Québec, de la France et de la Belgique¹.

Ces 15 chapitres se rejoignent par une démarche méthodologique similaire, celle de l'approche historique pour réaliser des études empiriques, qui s'éloigne dès lors des théories plus macro, qu'ont offertes Beck et Giddens. Cet ancrage permet dès lors aux auteurs de jeter un regard critique sur les conceptions dominantes du risque. L'introduction, rédigée par les codirecteurs, est claire sur ce point et les différents chapitres y reviennent fréquemment, à partir d'exemples propres à leur cas d'étude. L'aspect de la critique qui revient le plus souvent concerne la dichotomie postulée par Beck et Giddens entre la « tradition » et la « modernité ». La conclusion de l'ouvrage, rédigée par Mariana Valverde traite spécifiquement de cet aspect. Valverde parle du concept de « modernité », tel qu'utilisé par ces sociologues, comme d'une « abstraction désincarnée » qui serait davantage une « chose » postulée a priori de l'analyse qu'un concept qui émerge pour synthétiser une étude empirique rigoureuse. Quant au concept de « tradition », il jouerait le même rôle que l'Orient dans *L'Orientalisme* d'Edward Saïd . Il serait construit davantage comme l'« Autre » de la « modernité », comme son antithèse justificatrice (p. 340-341). Le terme « modernité » n'est toutefois pas systématiquement nié dans l'ouvrage. Il est parfois repris mais toujours retravaillé, sans manquer de mentionner les problèmes que son utilisation soulève.

Les auteur.e.s reprennent néanmoins une idée des thèses de Beck et Giddens, soit celle selon laquelle l'existence du risque serait dépendante d'une prise de conscience des possibilités d'agir sur l'avenir à partir de certains savoirs, notamment le savoir probabilitaire. On axe toutefois davantage sur deux autres approches du risque mieux adaptées à l'histoire empirique; d'une part, celle de Mary Douglas pour qui le risque est analysé comme culture qui diffuse un sentiment d'angoisse et de craintes spécifiques dans l'espace social. D'autre part, on ramène les travaux de Michel Foucault sur le concept de « gouvernementalité ». Le risque est alors abordé comme forme de pouvoir institutionnel qui permet de produire des sujets gouvernables et aussi des sujets aptes à s'autogouverner

1. Étant donné la difficulté de rendre pleinement compte de contributions aussi hétérogènes dans un compte-rendu limité, nous avons volontairement choisi de mettre davantage l'accent sur les contributions qui concernent l'historiographie québécoise

en réponse à une construction sociale de ce que représente le risque. Ces trois définitions du risque interagissent dans l'ouvrage.

Le coeur du livre est divisé en trois sections. La première traite du risque dans les sociétés préindustrielles. On y trouve quatre chapitres : trois portant sur l'Europe et un sur le Québec. Un porte sur l'inondation de Paris des années 1740. Deux autres traitent des manières de réguler la criminalité dans les sociétés européennes d'« Ancien régime ». Le chapitre sur le Québec est rédigé par Jean-Philippe Garneau. Il décrit un système complexe de collectivisation des risques reliés aux fréquents cas de morts prématurées dans le Québec colonial. Garneau expose les rouages d'un système qui, bien que peu formalisé, n'en demeure pas moins basé sur une prise en charge consciente du risque comme phénomène maîtrisable. Le risque à maîtriser est alors associé à une crainte de voir s'effriter les fondements de la famille patriarcale de l'époque. Le savoir sur le risque est ainsi mobilisé non pas dans une optique de modernisation mais plutôt pour reproduire un ordre qui s'oppose aux idéaux-types modernes.

La seconde section rassemble six contributions sous la thématique « Mutualiser les fléaux : la société industrielle et l'invention de l'accident. ». Cinq de celles-ci portent sur des enjeux spécifiques au Québec tandis qu'une sixième traite du risque sanitaire dans la ville de Rouen. Deux chapitres sur le Québec abordent le thème des conceptions de la santé propres à l'industrialisation. Janice Harvey analyse d'abord les discours des élites anglo-protestantes sur la conception du risque sanitaire à Montréal et relève que ceux-ci, bien que mettant en évidence les forts risques sanitaires associés aux quartiers pauvres, visent davantage l'enracinement d'une morale victorienne qu'une meilleure santé globale. Le chapitre de Marie-Aimée Clichée poursuit l'analyse en traitant d'un cas inusité : l'usage des sirops calmants pour enfants à l'époque de leur commercialisation, de 1825 à 1949. Clichée analyse deux positions divergentes au sein des élites face à l'usage des sirops : celle de leurs fabricants et celles des médecins. Ces deux positions, bien qu'opposées quant aux finalités, convergent néanmoins en adoptant chacune un ton moralisateur envers les mères au foyer. Deux autres chapitres, ceux de Magda Fharni et de Martin Petitclerc, se complètent bien car portant chacun sur les mouvements de réformes préalables à deux institutions majeures de la gestion collective des risques dans l'Occident industriel : l'assurance et l'État-providence. Fharni analyse le rôle de la Ligue de sécurité de la province de Québec tandis que Petitclerc étudie la Commission Montpetit des années 1930, dont les recommandations ont mené aux premières formes d'assurances sociales propres à l'État-providence. Le dernier chapitre détonne car il

jumelle l'histoire sociale à des notions de géographie environnementale. Rédigé par Stéphane Castonguay, il traite des transformations sur le long terme des perceptions du risque d'inondations chez les populations riveraines de la rivière Saint-François.

La dernière section rassemble cinq contributions qui portent sur la construction du risque criminel depuis la modernité industrielle. Elle s'ouvre par une intéressante réflexion de Xavier Rousseaux sur les transformations de la police dans les sociétés modernes, un article qui se distingue par une analyse davantage macrosociologique que les autres. Un seul porte spécifiquement sur le Québec, celui de Donald Fyson. En procédant à une analyse comparative de la construction du risque criminel entre les villes de Montréal et de Québec, Fyson révèle des différences manifestes entre les deux villes. Montréal aurait été perçue, notamment par les médias, comme métropole du vice tandis que Québec aurait toujours gardé une image de pureté, d'ordre moral. Fyson reprend dans cet article une thèse qu'il développe aussi ailleurs : en termes de justice pénale, Québec serait, depuis environ 150 ans, un bastion de l'« anti-modernité » où règne un fort conservatisme culturel qui contraste avec Montréal (p. 278). Cette réalité expliquerait entre autre l'émergence d'un plus fort secteur de l'assurance contre le crime à Montréal. Les deux derniers chapitres intéresseront certainement les personnes qui travaillent spécifiquement sur des enjeux criminologiques contemporains. L'un traite des expertises associées aux « jeunes délinquants » tandis que l'autre aborde l'enjeu contemporain des réformes du système pénal français.

Bien que peu de chercheur.e.s en histoire aient l'habitude de publier dans *Nouvelles Pratiques Sociales*, cela ne rend pas la lecture de *Pour une histoire du risque: Québec, France, Belgique* moins adaptée au public de cette revue. La diversité des pistes par lesquelles le concept de risque est traité a l'avantage de rejoindre plusieurs champs d'intérêts. Pris dans son ensemble, il permet aussi un survol du large champ des études sur le risque pour les personnes qui désirent s'y introduire, avec une touche historienne. La forte diversité des thèmes laisse toutefois peu d'espace à certains approfondissements. Néanmoins, ce livre doit davantage être lu comme un outil qui permet de trouver des intuitions théoriques pour poursuivre des travaux. De mon côté, je dois aussi dire que ce livre m'a réconcilié avec les théories du risque. Ayant été introduit à ce champ par Beck et Giddens, j'avoue être demeuré sur ma faim pour des raisons semblables à celles évoquées ci-haut. Or, la perspective historique amenée par cet ouvrage permet un recul analytique intéressant pour saisir des enjeux contemporains comme ceux du profilage, de

la discrimination ou pour tous travaux qui traitent d'une certaine catégorisation de personnes dites « à risques ».

Jean-Christophe GASCON
étudiant à la maîtrise en sociologie
Université du Québec à Montréal